

**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
DE HAUTE-TARENTEAISE**



DATE DE CONVOCATION : Le 3 Juin 2010

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 20
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 14
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS
- AYANT DONNE POUVOIR : 3
- REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : 0

Le Mercredi 16 Juin 2010 à 19 heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Tignes, sous la présidence de Monsieur Daniel PAYOT.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Damien PERRY, Daniel PAYOT, Mathieu FOURNET (Bourg-Saint-Maurice)
Monsieur Gilles FLANDIN, Madame Odile FOURNIER (Les Chapelles)
Madame Olga SAVIGNAT (Montvalezan)
Monsieur Raymond BIMET (Sainte-Foy-Tarentaise)
Monsieur Jean-Louis GRAND (Sééz)
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD (de la délibération n° 2010-37 à la délibération n° 2010-46), Robert PASCAL-MOUSSELARD, Albert REVIAL (Villaroger)
Messieurs Olivier ZARAGOZA, Hervé GENET, René BARD (Tignes)
Monsieur Marc BAUER (Val d'Isère)

ETAIENT EXCUSES : Madame Dominique HYVERT-PELLEGRIN (pouvoir à Monsieur Mathieu FOURNET)
Monsieur Jean-Claude FRAISSARD (pouvoir à Madame Olga SAVIGNAT)
Monsieur Gérard MATTIS (pouvoir à Monsieur Marc BAUER)

SECRETARE DE SEANCE : Madame Odile FOURNIER

Accusé de réception en préfecture
073-247300254-20100616-2010-45-DE
Date de signature : -
Date de réception : 23/06/2010

2010-45 - Convention d'occupation de l'Hospice du Petit Saint Bernard à intervenir avec le GEIE du Col du Petit Saint-Bernard

**N° 2010-45 - CONVENTION D'OCCUPATION DE L'HOSPICE
DU PETIT SAINT-BERNARD A INTERVENIR AVEC LE GEIE DU COL
DU PETIT SAINT BERNARD**

Rapporteur : Monsieur Daniel PAYOT

Le GEIE du Petit St Bernard, dit des locataires, assure depuis 2002 l'accueil touristique et la gestion de l'espace muséographique situé au 1^{er} étage de l'Hospice, alors propriété de l'Ordre des Mauriciens. Or, depuis la dissolution de cet organisme, il convient de modifier le mode de conventionnement de cette opération.

Le GEIE du Col du Petit St Bernard, dit des propriétaires, est devenu propriétaire en juillet 2008 des biens immobiliers sis au col, l'Hospice, la Chanousia et les Douanes.

Lors d'une réunion qui s'est tenue le jeudi 03 juin 2010 avec la nouvelle municipalité de la Commune de la Thuile, il a été convenu de dissoudre le GEIE du petit Saint Bernard et de passer une convention d'occupation des locaux avec le GEIE des propriétaires, la Commune de la Thuile et la Maison de l'intercommunalité de Haute Tarentaise.

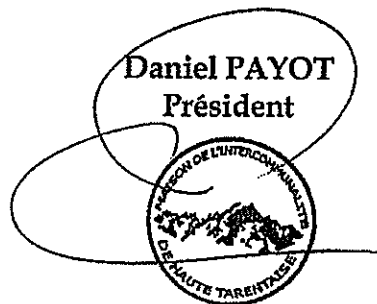
Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver la convention de mise à disposition partielle des lieux entre le GEIE du col du Petit St Bernard, propriétaire, et la commune de La Thuile et la Maison de l'intercommunalité de Haute Tarentaise, preneurs jointe en annexe 7 de la note de synthèse.

Le Conseil Communautaire, après délibération :

- ✓ **APPROUVE** la convention de mise à disposition partielle des lieux entre le GEIE du col du Petit St Bernard, propriétaire, et la commune de La Thuile et la Maison de l'intercommunalité de Haute Tarentaise, preneurs
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer ce document.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Daniel PAYOT
Président

The image shows a handwritten signature of Daniel Payot in black ink, written over a circular official seal. The seal contains a landscape illustration and the text 'MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE DE HAUTE TARENTEAISE' around its perimeter.